

## RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

# Les agents territoriaux font les comptes



Marcel Boualam, Martine Giovannetti et Ali Boualam, pour les agents territoriaux CGT, accompagnés par Hélène Nicolas, représentante de CGT Educ'Action, ont chiffré le coût de la réforme pour la commune.

/ PHOTO VALÉRIE FARINE

Les représentants CGT des agents territoriaux d'Arles ont raison d'alerter. Dans les discussions sur la mise en application de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires, qu'entend conduire le Gouvernement pour la rentrée 2014-2015: ils sont aussi en première ligne. Alors que des réunions s'engagent, à Arles, pour choisir parmi les quatre scénarios qui ont été arrêtés par l'Education nationale pour le département des Bouches-du-Rhône; et parce qu'il faudra certainement faire vite en raison des élections municipales de mars prochain; les territoriaux ont fait les comptes. Au 31 mai 2013, sur les 4069 écoliers (répartis en 200 classes et 40 écoles): 2800 déjeunaient à la cantine. Leur présence mobilisait 153 agents municipaux, dont 61 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et 92 agents d'entretien et de restauration, "soit 149 équivalents temps plein" a précisé Marcel Boualam, le secrétaire général de la CGT des agents territoriaux. Ces bambins, en dehors des 48 heures cumulées par jour d'étude surveillée et des 17 h de garderie, ont mobilisé 70 intervenants pour 363 heures par se-

maine d'ateliers périscolaires dans 23 écoles élémentaires et 4 écoles maternelles.

Quel que soit le scénario adopté pour la prochaine rentrée, des questions se posent pour les territoriaux: sur les horaires des cantinières, sur les éventuelles embauches de personnel pour assurer les activités pendant les heures de classe. "Actuellement tout cela représente un budget de 600 000 € par an, nous estimons qu'en appliquant la réforme cela pourra augmenter jusqu'à 892 000 ou 1,283 M€ selon le choix qui sera fait." Des dépenses qui inquiètent, d'autant que, actuellement, les territoriaux travaillent à une prise en charge des mutuelles, une augmentation des tickets restaurant ou de leur valeur. "Nous craignons que la réforme gèle les dossiers en cours!" Des craintes "comptables" que partage l'enseignante Hélène Nicolas. "Oui on demandait une réforme, mais celle-là, qui peut coûter cher aux communes, est faite sans concertation." Elle s'interroge sur les personnes qui seront recrutées pour les activités, et craint, aussi, des inégalités entre les écoles. La mairie a déjà rencontré les directeurs d'école.

Julie ZAOUÏ





Territoriaux CGT et CGT Educ'Action parlent d'une même voix, demandant de la clarté dans un dossier délicat qui va entraîner une hausse de la dépense municipale. PHOTO S.E.S.

**Arles.** Territoriaux et enseignants CGT se mobilisent avant la reprise de la concertation en mairie.

## Rythmes scolaires et vases communicants

■ Proposer trois heures d'activités pédagogiques complémentaires par semaine et par enfant dans les 40 écoles du territoire communal, c'est le programme qui attend la mairie à la rentrée 2014. Qu'elles soient réparties en fin de journée ou regroupées le mercredi matin, il existe cinq variantes de la réforme des rythmes scolaires, avec des différences de coût pour la collectivité et de confort pour les enseignants et les parents. « Elle a été mise en place dans seulement 6 petites communes du département dès cette année » indiquent en chœur les représentants CGT des agents ter-

ritoriaux Marcel Boualam, Martine Giovanetti et Ali Boualam, accompagnés d'Hélène Nicolas, enseignante CGT Educ'Action. Et la délégation de demander une concertation municipale associant professeurs et parents d'élèves, sachant que le dernier mot reviendra au directeur d'académie sur proposition du conseil des maîtres. Avec 200 classes et 4 869 écoliers, le coût pour la municipalité reviendrait de 600 000 euros à 1,283 million d'euros. « Nous ne voulons pas que ce budget pèse sur les négociations en cours, au sujet de la prise en charge des mutuelles, de l'aug-

mentation des tickets restaurants » avertissent les territoriaux. Déjà l'équivalent de 149 temps plein sont assurés par les agents municipaux (assistants maternelles, entretien et restauration) tandis que la totalité des 23 écoles élémentaires et 4 maternelles sur 17 proposent des ateliers périscolaires. « Ce n'est pas la réforme que l'on aurait voulu lancer. Hélène Nicolas, qui s'inquiète du manque de personnel qualifié dans les domaines concernés. » Les directeurs d'écoles ont déjà été associés à la concertation tandis que les syndicats, les parents d'élèves et les éventuels prestataires (lire ci-dessous) demandent eux aussi à être consultés ; avant que soit mise en œuvre une réforme compliquée, pour peu de changement. Sauf en ce qui concerne le budget municipal.

S. BESATTI